

PLUi d'Aurignac : zonage, règlement et permis de construire

Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 14 février 2024

Le document d'urbanisme en vigueur à Aurignac (Haute-Garonne) est le suivant : Plan local d'urbanisme intercommunal, dans sa version du 14 décembre 2023. Il délimite 68 zones, dont 14 de type urbain (U). Source : Géoportail de l'urbanisme, données du 14 février 2024.

- Le PLUi d'Aurignac s'applique dans sa version du 14 décembre 2023.
- Il délimite 68 zones : 14 urbaines (U), 11 à urbaniser (AU), 8 agricoles (A) et 35 naturelles (N).
- Sur les 388 communes de la Haute-Garonne dont nous publions le document, Aurignac occupe le rang 83 par le nombre de zones délimitées : 28 zones de plus que la médiane du département (40 zones).
- 75 autorisations d'urbanisme ont été délivrées à Aurignac depuis 2013, pour 40 logements créés (base Sitadel du service des données et études statistiques).

Le zonage en chiffres

Zones délimitées	68 zones
Zones urbaines (U)	14 zones
Zones à urbaniser (AU)	11 zones
Zones agricoles (A)	8 zones
Zones naturelles (N)	35 zones

Le document en vigueur

Document en vigueur	Plan local d'urbanisme intercommunal
Document	PLUI COEUR ET COTEAUX DU COMMINGES
Version du	14 décembre 2023
Partition GPU	DU_200072643_A
Règlement officiel (PDF)	https://data.geopf.fr/annexes/gpu/documents/DU_200072643_A/a73cb8174209b32ff8fea139aff60ef2/200072643_reglement_20231214_A.pdf

Les risques naturels et technologiques à Aurignac

Dernière décision au Journal officiel	État de catastrophe naturelle non reconnu
Phénomène naturel	Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols
Publié au Journal officiel le	14 mai 2026
Motivation de la décision	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données et des critères géotechniques et météorologiques détaillés par la circulaire n° JORF LEXI090154100685
L'arrêté sur Légifrance	JOUE2329376 du 29.04.2024. Le critère météorologique n'est pas satisfait : l'indice d'humidité des sols de la commune présente une période de retour inférieure à 10 ans, le territoire communal n'a pas subi une succession anormale d'épisodes de sécheresse et de réhydratation des sols significatifs et la situation hydrométéorologique des communes limitrophes n'est pas anormale.
Risques majeurs recensés	
Reconnaisances de l'état de catastrophe naturelle	
Dernier événement reconnu, commencé le	1er janvier 2017

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLUi PLUi, PDM / cartes communales) · Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/31-haute-garonne/aurignac-31028>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLUi d'Aurignac : zonage, règlement et permis de construire (suite)

Péril de la dernière reconnaissance

Plans de prévention des risques naturels approuvés

Plans de prévention des risques naturels prescrits

Potentiel radon

Base GASPAREX extraite le

Sécheresse

0 plan

1 plan

Catégorie 1 : teneurs en uranium les plus faibles

21 septembre 2026

La nomenclature du zonage

Nomenclature des zones urbaines

Nomenclature des zones à urbaniser

UA, UB, UE, UX

AU, AU0, AUE, AUX, Aub

Situation administrative

Code INSEE

Code postal

Intercommunalité

Département

Région

31028

31420

CC Coeur et Coteaux du Comminges

Haute-Garonne

Occitanie

L'évolution du zonage

Zones délimitées — 30 septembre 2026

Zones délimitées — 28 septembre 2026

Zones délimitées — 2 septembre 2026

68 zones

68 zones

68 zones

L'urbanisme dans les communes voisines

Saint-Élix-Séglan (2,6 km)

Peyrouzet (2,8 km)

Bouzin (3,1 km)

Boussan (3,2 km)

Cazeneuve-Montaut (3,3 km)

Montoulieu-Saint-Bernard (3,8 km)

Alan (4,9 km)

Aulon (5,5 km)

Cassagnabère-Tournas (5,9 km)

Benque (6,5 km)

Bachas (7,0 km)

Saint-André (7,1 km)

Eoux (7,2 km)

Esparron (7,4 km)

Latoue (8,5 km)

Samouillan (8,7 km)

Terrebasse (9,0 km)

9 zones

16 zones

25 zones

32 zones

32 zones

31 zones

42 zones

40 zones

85 zones

22 zones

14 zones

41 zones

38 zones

15 zones

35 zones

20 zones

40 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/31-haute-garonne/aurignac-31028>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLUi d'Aurignac : zonage, règlement et permis de construire (suite)

Peyrissas (9,1 km)

34 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/31-haute-garonne/aurignac-31028>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.